

Aucun *vivo!* ne s'est fait entendre ; quelques personnes seulement se sont découvertes au moment où les princes passaient.

Le jour même de l'arrivée des princes à Madrid, M. Bulwer est parti pour Aranjuez.

Le 5, M. Isturitz avait répondu à la dernière protestation de M. Bulwer. Rien n'avait transpiré sur le contenu de cette réponse.

Le gouvernement a reçu de Madrid la dépêche télégraphique suivante :

Madrid, le 11, à 7 heures du matin.

Ont été célébrés, le 10, à 10 heures et demie du soir, les mariages de la reine avec l'enfant don François, et de l'infante avec S. A. R. le duc de Montpensier.

Madrid, le 11, à 11 heures du matin.

« Ce matin, à 11 heures, a eu lieu la messe nuptiale à l'église d'Atocha. »

PRUSSE.

Blats-Autrichiens. — On écrit de Vienne, le 17 septembre : « M. le baron de Rollschild est attendu ici vers la mi-novembre prochain, après une absence de deux années. Les spéculateurs comptent sur des avances d'argent. On rattache aussi son nom à la grande opération financière qui n'est pas encore certaine (un emprunt de 40 millions de florins). »

SUISSE.

Evénements de Genève. — Une véritable révolution cantonale vient de s'opérer à Genève. Avant de raconter le combat, disons les causes qui l'ont amené.

Sept cantons catholiques : Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, ont conclu entre eux un concordat dans le but de défendre les intérêts communs de leur croyance qu'ils prétendent être gravement menacés. — Cette ligue de plusieurs États particuliers, cette fédération dans la lédération, abstraction faite de son but réel, été regardée comme une infraction au pacte constitutionnel. Ceux qui l'ont conclue n'ont pas tant cherché à en prouver la légalité qu'à soutenir qu'une violation semblable n'était pas sans précédents. La question a été débattue à la diète et discutée dans quelques-unes de ses dernières séances. Toutefois, le résultat de la discussion a été nul par suite de la diversité des votes des vingt-deux cantons. — Entre autres États qui ont opiné d'une manière dubitative, Genève avait réservé son vote sur la question.

Tout récemment le grand-conseil de Genève a été appelé à prendre une décision définitive. Il a proposé de ne pas adhérer, quand à présent, à l'interdiction de la ligue. Cette décision a soulevé un violent mécontentement de la part des libéraux genevois.

Dans la journée du 3 octobre, des groupes armés parcourant la ville, appelant le peuple à une assemblée, où un grand nombre de citoyens se sont réunis. Le 4, au soir, une nouvelle assemblée plus nombreuse, présidée par M. James Fazy, l'un des chefs du parti populaire, déclarait l'arrêté du grand conseil *inconstitutionnel, nul et non avenu*, et composait, avec vingt-cinq personnes, une commission dite *constitutionnelle*, chargée d'en obtenir l'annulation auprès du directoire fédéral. Le 5, une troisième assemblée décrétait la levée de trois cents hommes armés. Au milieu de ces démonstrations toujours croissantes, le conseil d'État a voulu prendre de son côté des mesures. Dans la journée du 6, il a ordonné la mise sur pied de cinq compagnies de la ville et d'un bataillon de la campagne. Il lança deux mandats d'arrêt contre M. Fazy, président de l'assemblée populaire, et contre le signataire d'une proclamation, déclarant inconstitutionnelle sa décision définitive, et il fit procéder à l'arrestation de l'imprimeur qui avait prêtés ses presses pour cette publication. Cette mesure devint le signal de l'insurrection. Dans la soirée du 6, la population toute entière du faubourg Saint-Gervais se souleva et établit des barricades aux ponts.

On sait que la ville de Genève se trouve divisée en trois quartiers, la ville haute, principalement habitée parce qu'on appelle l'aristocratie genevoise ; la ville basse, principal foyer du commerce et qui longe la rive gauche du Rhône, et, au delà des ponts, le faubourg Saint-Gervais, où réside la plus grande partie de la population ouvrière.

Le 7 au matin le grand conseil fit donner, aux milices l'ordre d'enlever les barricades des ponts. Après avoir tiré environ deux cents coups de canon, elles les enlevèrent. Mais, après ce premier succès, il fallait occuper le faubourg, dans lequel les insurgés s'étaient retranchés. L'occupation a été tentée sur deux points. Arrivés à l'entrée du faubourg, la milice a été accueillie par un feu meurtrier qui partait des fenêtres de toutes les maisons. La milice, sur un autre point, vit bientôt deux de ses chefs, M. de Châteaueuvrier et M. Pavin, tomber grièvement blessés, elle se mit alors en retraite et repassa les ponts. Néanmoins elle restait toujours en possession de la ville basse et du cours du Rhône, et l'insurrection était encore concentrée dans le faubourg Saint-Gervais.

Mais dans la nuit des insurgés s'introduisirent individuellement dans la ville, y formèrent des assemblées, puis mirent le feu aux ponts. — Alors la population de la ville basse s'est soulevée à son tour. Les milices, ainsi menacées de tous côtés, se sont ébranlées et ont cédé, et le conseil d'État a donné sa démission, confiant les rênes du pouvoir au conseil administratif de la ville.

Le soir, l'arsenal et les principaux établissements publics étaient au pouvoir des insurgés.

Le conseil administratif a organisé immédiatement une commission cons-

titutionnelle qui convoque le peuple en conseil général.

Le 9 au matin cette assemblée populaire nomma un gouvernement provisoire qui monta immédiatement à l'hôtel de ville pour prendre possession du pouvoir exécutif. Il a procédé immédiatement aux désignations pour l'exécution des affaires.

IRLANDE.

— M. O'Connell a adressé une lettre au secrétaire de l'Association du *Repeal* dans laquelle il donne quelques avis aux propriétaires irlandais dans les circonstances fâcheuses où se trouve la population, par suite de la famine. M. O'Connell pense que l'intervention du gouvernement est absolument nécessaire et que les plans adoptés pour procurer des travaux à la classe ouvrière au moyen d'emprunts sont insuffisants et illusoire. M. O'Connell voudrait que les personnes aisées de chaque localité envoient des Députés à Dublin afin d'adapter un système complet de secours, auxquels contribueraient le gouvernement et les particuliers. Cette réunion de députés devrait s'adresser au ministère et à la couronne elle-même, pour solliciter la réunion immédiate du parlement. Une demande ainsi adressée ne pourrait manquer de réussir. Du reste, l'association du *Repeal* diminue tous les jours, et un grand nombre de personnes de marque demandent leur radiation.

ALGÉRIE.

— Pour prouver que l'anarchie règne à l'ouest de notre frontière du Maroc, le *Moniteur Algérien*, du 5 octobre, dit que les Hallafs ont pillé, au commencement de septembre, une nombreuse caravane qui revenait d'Ouchda et rentra dans l'intérieur de l'empire.

Quant à Abd-el-Kader, il est toujours dans les environs de Tezza avec sa détro. Suivant une correspondance particulière, il voudrait gagner du temps ; il vient, dit-on, de licencier les volontaires marocains, au nombre de 3 à 4,000 hommes, qui, pendant le ramadan, s'étaient ralliés à sa bannière. Ce licenciement est attribué au manque de vivres. L'émir ne conserverait près de lui que 500 cavaliers, sa garde habituelle.

Il a eu, ajoute-t-on, une entrevue avec Mouleï-Mohammèd, fils de l'empereur. Ce dernier aurait voulu ainsi calmer le fanatisme et l'exaltation des Berbères marocains de la partie est de l'empire, en leur prouvant qu'Abd-el-Kader n'est point l'allié des infidèles contre le défenseur de la foi islamique ; et il serait résulté de cette démonstration que ce licenciement des hordes berbères qui menaçaient la frontière est devenue impossible.

Mais, quoique, par suite de cette démonstration, nos affaires semblent aller mieux de ce côté, n'avons-nous pas à craindre les résultats de la pensée même qui l'a inspirée ? Pourquoi la contrebande augmenterait-elle chaque jour de long des côtes d'Afrique et du Maroc ? pourquoi deux Arabes de la distinction se seraient-ils rendus à Gibraltar afin de faire des achats pour le compte d'Abd-el-Kader ?

HUGUES LE DESPENSIER.

VI.

• BON SANG NE PEUT MENTIR.

Janequin revint en Normandie. Son équipage n'était pas plus brillant que quand Olivier le rencontra pour la première fois, dans le bois de Bellassise. Le trouvère avait maigri, comme s'il eût été pendant longtemps réduit au triste repas de cresson que le jeune croisé avait eu occasion de compléter. En suivant la rive droite de l'Orne, il tenait les yeux fixés à terre, comme un homme plongé dans de douloureuses réflexions. La nouvelle de la prise de Jérusalem, celle de l'arrivée de Guillaume dans son duché héréditaire devaient, combler de joie tous les Normands ; cependant ce canton, d'ordinaire si gai, si animé, présentait un aspect morne et désolé, personne dans les champs, personne sur la rivière. En passant devant le fort d'Estreham, Janequin remarqua que la herse était baissée et que les sentinelles se promenaient derrière les créneaux en plus grand nombre que d'ordinaire, et semblaient exercer une surveillance plus rigoureuse.

Le château de Bellassise, devant lequel il arriva, présentait un coup-d'œil aussi triste, quoique différent. La tour était à l'abandon. Les ponts-levis étaient abattus sur les fossés et les gardiens étaient allés vaquer à leurs affaires ou à leurs plaisirs, laissant les portes ouvertes à tous venants. Janequin hésita un instant ; cependant il s'avança sur le pont-levis et franchit la poterne. Tout était en silence dans la vaste cour. Les écuyers étaient condamnés, on le voyait, depuis longtemps ; de gros rats rentrèrent précipitamment dans les crevasses du mur au bruit de ses pas. Des éperviers, qui avaient eu le temps de faire deux couvées depuis le départ des fils de Baudry, planaient au dessus de la plus haute tour. Des éclats de rire, des tirons guidèrent Janequin vers le corps-de-garde où les soldats joutaient aux dés entre des pots de cidre. Sachant quel danger il pouvait y avoir à se montrer sans être attendu, le Ménestrel prit sa harpe et en tira quelques accords. Les soldats furent bientôt autour de lui, l'obligèrent à entrer avec eux, à boire et à chanter. Après les avoir satisfaits modérément, Janequin obtint d'être conduit devant messire Baudry.

Les infirmités du vieux seigneur s'étaient encore aggravées. Il